



Déclaration liminaire au Comité de pilotage local pour le fonds d'amélioration des conditions de vie de l'agent

facva...frustrant ?

L'administration et les organisations syndicales signataires se réunissent ce jour pour un troisième comité de pilotage. L'UNSA Douanes Dipa, a toujours souhaité que ce FACVA puisse offrir une réelle plus-value aux agents en les plaçant au cœur du processus à travers cette méthode, puisque les agents en sont les acteurs.

Nous tenons à souligner l'importance de ce fonds qui, au-delà de son aspect financier, représente un engagement fort de l'administration envers ses agents. Le FACVA n'est pas seulement un outil de financement, mais également un vecteur de motivation, de reconnaissance et de valorisation du travail quotidien des agents.

Néanmoins, nous sommes dans la troisième campagne d'appel à projets, qui est la dernière. Il est crucial que les appels à projet doivent être remontés à la Direction Générale pour le 10 juillet 2024, ce délai pour la remontée des projets vers la Direction Général est serré; nous demandons une flexibilité.

Interrogation, sur les Fonds Non Utilisés : Qu'advient-il des fonds non utilisés à l'issue de cette campagne ? Il est impératif de garantir que ces ressources soient pleinement exploitées au bénéfice des agents et qu'elles ne soient pas perdues. ?

Sur la DIPA, il y a eu une dynamique importante à la vue des nombreux projets. Notons la charge administrative conséquente que représente la mise en œuvre de ce dispositif. De nombreuses demandes ont été remontées par rapport aux précédentes campagnes. Est-ce un problème de méthode sur les précédentes campagnes, notamment sur le recensement ? Ce calendrier restreint, nous pose soucis dans la préparation sereine de cette réunion.

Maintenant, il appartient à l'administration de faire le tri dans ce qui doit être retenue au titre du FACVA et qu'elle réponde aux agents sur les raisons pour lesquelles leurs projets ont été rejetés.

Il est essentiel de connaître l'enveloppe financière restante et sa répartition pour les sites de Roissy, le Bourget et Orly. Comment sera répartie l'enveloppe restante ? Sachant que la mise initiale était de 180 euros par agent, soit 257 580 euros pour l'ensemble de la DIPA. La transparence dans la répartition des fonds est cruciale pour éviter tout sentiment d'injustice ou de frustration parmi les agents.

Il est crucial que les projets soient respectés dans leur forme et leur objectif initial, tels que définis par les agents, ce qui ne fut absolument pas le cas pour Orly, où le projet initial, à savoir une végétalisation des bureaux de l'ensemble du bâtiment, avait été totalement détourné par l'Administration avec l'implantation d'un mur végétal.

Les services qui ont obtenu des fonds lors des tours précédents seront-ils encore servis ?

Nous demandons une distribution équitable pour que tous les agents puissent bénéficier de ce dispositif. Fonctionnerons-nous par une enveloppe par DR, par service? Nous souhaitons que tout le monde soit servi, pour éviter tout sentiment d'injustice ou de frustration parmi les agents.

Pour conclure, nous insistons sur le fait que le FACVA doit être un outil par et pour les agents. Les bénéfices de ce fonds doivent pleinement leur revenir, afin qu'ils ressentent concrètement les effets de cette initiative. Nous comptons sur l'administration pour garantir la transparence, l'équité et l'efficacité dans la gestion de ce dispositif.